Formulaire de reprise d'activité en sortie de confinement

A l'attention des licenciés de l'ASPTT MULHOUSE VTT

Le présent formulaire définit les conditions auxquelles son signataire peut accéder à l'activité VTT au sein du club de l'ASPTT Mulhouse VTT dans le contexte de sortie du confinement instauré en raison de la crise sanitaire COVID-19. Cette possibilité de reprise de l'activité et les engagements pris par la signature de ce formulaire sont exclusivement réservés aux membres du club titulaires d'une licence en cours de validité à l'exclusion de toute autre personne.

Par la présente :

- Il atteste avoir été informé que le Club s'est engagé à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle ;
- Il reconnait que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection le Club ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19 ;
- Il s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes lors de l'activité VTT, notamment en respectant les gestes barrière ci-après rappelés ;
- Il s'engage à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par le gouvernement et en particulier celles édictées par le ministère des sports ;
- Il s'engage également à respecter les obligations édictées par la Fédération Française de Cyclisme lors de la pratique de l'activité ainsi que les modalités mises en place par le Club pour organiser son activité au cours de la crise sanitaire actuelle. Ces obligations fédérales sont consignées dans la «*FichePratique_DéconfinementFFC_EcoleDeVelo_Pratiquants*» annexé au présent formulaire.

Nom et Prénom du Membre : .....

Numéro de licence : .....

Pour les mineurs nom et prénom du responsable légal : .....

☐ Atteste avoir pris connaissance du protocole de sortie de confinement de la FFC

Date : .....

Signature (du membre majeur ou du responsable légal pour les membres mineurs) :

LES GESTES BARRIÈRE :

Se laver très régulièrement les mains

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Ce document doit être envoyé avec la fiche pratique «*Déconfinement FFC Ecole de Velo Pratiquants*» aux membres du club, au moment de la réouverture...

ASPTT MULHOUSE - BP 1305 - 68056 MULHOUSE Cedex - Tél. 03 89 64 44 54 - Fax 03 89 44 13 56